

Rencontre avec les habitants des lotissements :
de La Croix (place de la Croix, Av. du Poitou, Av. de Saintonge N° impairs), du Jardin de la Croix (rue de la Mare, rue des Vignes, rue des Rosiers), allée de Beauchêne et Beauchêne,
le 5 juillet à 20h à la mairie

Lors d'un premier tour de table, chacun a exprimé sa satisfaction à habiter dans ce secteur du bourg et pour certains depuis les premières années de construction de ce lotissement.

Pour améliorer encore la qualité de vie, il a été évoqué quelques points, notamment :

- L'effacement des lignes blanches de stop remplacées par une priorité à droite en agglomération; depuis cette rencontre une peinture noire a été apposée sur ces lignes.
- Le souhait de la pose d'un ralentisseur ou de tout autre moyen pour forcer les véhicules à rouler à faible allure. Ce point sera travaillé avec les conseillers chargés de la voirie.
- L'implantation d'un plan de Chermignac à l'entrée du bourg et la pose de panneaux directionnels et plus précisément d'indiquer la direction de Gémozac qui est très sollicitée par les automobilistes étrangers au secteur.
- L'indispensable bonne entente entre voisins afin de ne pas en arriver à des conflits qui détériorent l'ambiance générale. Au cours de cette rencontre, chacun a bien compris l'importance de s'informer auprès de ces voisins des gênes potentielles

Nous rappelons que les élus se tiennent à la disposition des habitants pour toute question relevant des activités autorisées sur les parcelles individuelles privatives.

Dans une volonté de participer aux actions propres à l'animation de la commune, des idées ont été proposées :

- Organiser une marche semi-nocturne à partir du chemin des fermes : Il est alors nécessaire de rassembler un nombre suffisant de bénévoles pour soutenir cette action en lien avec le club des marcheurs - **A suivre !**
- Favoriser des rencontres ponctuelles avec des habitants d'autres communes de France qui auraient des caractéristiques communes avec la nôtre ou qui présenteraient un intérêt particulier. A l'inverse recevoir une délégation de ces communes ... *idée lancée... qui veut s'en saisir !*

Pour terminer ces échanges, nous revenons sur la communication numérique suite à une question sur l'utilisation des adresses mail collectées. :

Nous envisageons dès septembre de transmettre les informations par ce biais à ceux qui nous ont transmis leur adresse courriel. N'oubliez pas de nous transmettre la vôtre.

Les autres voies d'information restent bien évidemment valides : Panneaux d'affichage, site de la commune, le journal communal ; **pensez à les consulter régulièrement.** Et, exceptionnellement la distribution dans les boîtes aux lettres.

Une réunion très agréable, des échanges francs et courtois ... suivis d'un pot de l'amitié.